



Age, diplôme et revenu déterminent l'accès au numérique des bas-normands

En 2013, l'usage des technologies numériques est largement diffusé dans les ménages bas-normands : les trois quarts d'entre eux disposent d'une connexion Internet à domicile, à haut débit dans neuf cas sur dix. 45 % des internautes bas-normands accèdent à Internet par téléphone mobile ou smartphone. Etre jeune, diplômé ou disposer de revenus élevés constituent les principaux déterminants de l'accès au numérique. Ces déterminants permettent d'appréhender les écarts entre les différents territoires au sein de la région. Ainsi, les habitants de l'agglomération de Caen la mer sont les plus connectés (84 %), devant le reste de la Basse-Normandie. Les bas-normands utilisent Internet pour organiser leurs loisirs, faire des achats ou des démarches administratives. Ils sont en revanche peu nombreux à suivre des cours en ligne ou à savoir créer des pages web. L'analyse des différents usages peut illustrer l'enjeu que constitue la montée en compétence des citoyens, à l'heure de l'entrée des territoires dans une société numérique.

Isabelle Bigot (Insee)

En 2013, trois bas-normands sur quatre accèdent aux nouvelles technologies de l'information depuis leur domicile. Le taux d'équipement des bas-normands en ordinateurs est similaire à celui de la province (77 %) tandis que le taux d'accès à internet à domicile est légèrement plus faible (75 % contre 78 %). Le haut-débit est le type de connexion internet le plus fréquent : 93 % des bas-normands ayant internet à domicile en bénéficient. L'accès internet en haut débit est plus répandu chez les jeunes (97 % d'entre-eux ont ce type de connexion) et les catégories socioprofessionnelles les plus qualifiées. 72 % des bas-normands ont utilisé internet au cours des trois derniers mois. Parmi ces internautes, 8 sur 10 l'utilisent quotidiennement ou presque. Au delà de 45 ans et avant 65 ans, une personne sur deux utilise internet tous les jours.

Les disparités d'accès au numérique sont, en Basse-Normandie comme en province, principalement expliquées par l'âge, le niveau de revenu et de diplôme.

L'âge constitue de loin le plus discriminant de ces facteurs. Plus de 95 % des bas-normands âgés de moins de 25 ans ont internet à domicile, alors que ce taux

1 Modalité d'accès à internet (en %)

	Province	Basse-Normandie	Caen la Mer	Calvados (hors Caen la Mer)	Manche	Orne
Accès à domicile ⁽¹⁾						
Type de connexion internet						
haut débit par ADSL, wimax wifimax...	96	93	97	92	94	90
haut débit par le câble, la fibre optique	12	7	13	4	6	7
bas débit par modem	8	10	5	11	10	12
Accès en mobilité ⁽²⁾						
Taux d'accès internet mobile						
par téléphone mobile ou smartphone	48	46	52	47	43	41
par ordinateur portable, netbook, tablette	31	31	33	31	31	29
autre internet mobile	18	20	20	17	21	21

⁽¹⁾ Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire, disposant d'un accès internet

⁽²⁾ Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire et connectées au moins une fois au cours des trois derniers mois.

Source : Enquête TIC 2013 (échantillons national et bas-normand)



est réduit à 52 % au delà de 65 ans, et à 22 % pour les plus de 75 ans. Le décrochage des taux d'accès, passé 65 ans, se constate quel que soit le lieu de résidence.

Un faible niveau de revenu peut également contribuer à la "fracture numérique". Le taux d'accès à internet est en effet deux fois plus faible chez les personnes vivant dans un ménage disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1 200 euros (46 %) que chez ceux disposant de plus de 2 900 euros (92 % - voir aussi encadré : effets spécifiques des déterminants de l'accès au numérique). Dans la région, les personnes n'ayant pas internet à domicile invoquent en premier lieu le coût du matériel et le coût de l'abonnement internet, plus qu'un éventuel manque de compétences. Ce constat est confirmé par l'examen des taux de connexion par catégorie socioprofessionnelle, les cadres étant davantage équipés (98 %). On relève en particulier, pour les ouvriers, un taux d'accès internet à domicile plus faible en Basse-Normandie (83 %) qu'en province (88 %).

En ce qui concerne les qualifications, appréhendées au travers du diplôme, 96 % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur possèdent une connexion à domicile, et seulement 49 % des personnes peu ou pas diplômées.

Les grandes unités urbaines à la pointe du numérique

Parmi les déterminants de l'accès à internet, un facteur spécifique semble jouer plus sur le territoire bas-normand. De fait, les bas-normands résidant dans des unités urbaines sont un peu mieux équipés en internet à domicile (77%) que ceux habitant dans les communes rurales (73%). En raisonnant toutes choses égales par ailleurs (voir encadré : effets spécifiques des déterminants de l'accès au numérique), en Basse-Normandie, les chances de disposer d'une connexion internet à domicile sont plus élevées chez les habitants d'une unité urbaine de 100 000 habitants ou plus que chez les personnes résidant dans une commune rurale. En province, la taille de l'unité urbaine semble avoir une influence moindre. Caen étant la seule unité urbaine bas-normande comptant plus de 100 000 habitants, ce constat reflète vraisemblablement un effet "capitale régionale", mais pourrait aussi traduire des écarts de couverture liés à l'offre numérique, davantage qu'une différence de comportement entre ruraux et urbains.

Les habitants du Calvados, et particulièrement ceux de l'agglomération de Caen la mer (84 %), sont plus nombreux à disposer d'une connexion internet à domicile que les manchois (72 %) et les ornais (73 %). L'agglomération de Caen la mer est aussi le

2 Taux d'accès internet à domicile en Basse-Normandie et en province en 2013 (en %)

	Province	Basse-Normandie	Caen la Mer	Calvados (hors Caen la Mer)	Manche	Orne
Moins de 25 ans	96	97	100	96	95	95
25 à 44 ans	93	92	95	92	92	90
45 à 64 ans	83	78	83	77	78	76
65 ans et plus	39	36	52	32	31	42
Ensemble	78	75	84	75	73	74
1 ^{er} quartile de revenu	50	46	67	43	39	45
2 ^e quartile de revenu	69	68	78	66	65	68
3 ^e quartile de revenu	82	81	87	81	81	79
4 ^e quartile de revenu	94	92	93	89	94	93
sans diplôme ou CEP	53	49	61	50	40	55
BEPC, Brevet des collèges	87	88	88	92	86	85
CAP, BEP	81	78	83	75	82	72
Niveau bac	92	90	94	88	90	91
Enseignement supérieur	96	96	96	97	96	97
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	91	87	99	81	93	82
Cadres, prof intel supérieures	98	98	99	99	98	94
Professions intermédiaires	97	93	96	91	95	88
Employés	90	88	92	82	90	91
Ouvriers	88	83	90	90	74	80

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en ménages ordinaires

Source : Enquête TIC 2013 (échantillons national et bas-normand)

territoire comptant la plus forte proportion d'internautes (78 %). La part d'internautes est de 69 % dans la Manche et de 71 % dans l'Orne. Ces constats traduisent principalement la structure de la population, plus jeune, plus diplômée et plus aisée dans l'agglomération de Caen la mer que dans les autres territoires de la région. Le déploiement du très haut débit en Basse-Normandie pourrait modifier les écarts. En effet, en 2013, 13 % des habitants de l'agglomération de Caen la mer sont reliés à internet par la fibre optique ou le câble, contre 7 % dans l'ensemble de la Basse-Normandie et 12 % en province. Dans un avenir proche, les effets liés aux différences d'offre, notamment avec l'arrivée du très haut débit, pourraient jouer sur les disparités spatiales de taux d'accès et d'équipement. Le déploiement du très haut débit peut à ce titre constituer un enjeu d'aménagement du territoire.

Accès mobile pour la moitié des internautes bas-normands

Outre l'accès depuis le domicile, un actif sur deux se connecte également sur son lieu de travail, en particulier les cadres (neuf sur dix). Un internaute sur dix se rend dans des lieux de connexion extérieurs (cybercafés, bibliothèques et tiers lieux). Les connexions mobiles sont en revanche largement utilisées par les bas-normands. Ainsi, en 2013, 45 % des internautes de la région utilisent un téléphone mobile ou un smartphone pour se connecter à internet et 31 % utilisent une

tablette ou un ordinateur portable, soit une proportion similaire à celle de la province. Ces nouveaux supports sont prisés avant tout par les moins de 35 ans (sept sur dix).

Un aperçu des usages et compétences

90 % des internautes bas-normands ont envoyé et reçu des emails, et 80 % d'entre eux ont recherché des informations sur les biens et services ou accédé à leur compte bancaire. Internet est également largement utilisé pour accomplir des démarches administratives : 40 % des internautes ont visité le site internet des impôts pour transmettre ou obtenir des informations et 38 % celui de la sécurité sociale. Le site de Pôle Emploi est consulté par 20 % des internautes et 80 % de ceux qui sont en recherche d'emploi.

Acquérir des connaissances fait également partie des usages les plus courants d'internet : ainsi, six internautes sur dix ont consulté wikipédia ou un site équivalent au cours des trois derniers mois. En revanche, suivre des cours en ligne reste un usage peu fréquent, y compris parmi les étudiants. Prisant les réseaux sociaux, les bas-normands sembleraient, davantage qu'en province, utiliser aussi Internet pour vendre des biens et des services, via des sites comme "Le Bon Coin", "Ebay"... (47 % contre 40 %). En revanche, lire sur le web des journaux et des magazines est une activité moins pratiquée qu'ailleurs en métropole.

Effets spécifiques des déterminants de l'accès au numérique

Les déterminants identifiés pour l'accès au numérique ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique est une méthode permettant d'évaluer l'effet spécifique de chacun de ces déterminants, les autres facteurs étant inchangés ("toutes choses égales par ailleurs").

Appliquée à la Basse-Normandie, cette analyse "toutes choses égales par ailleurs" confirme que la probabilité d'être équipé d'internet à domicile est en premier lieu liée à l'âge : écrasante chez les moins de 25 ans, cette probabilité reste très supérieure, pour les personnes âgées de 25 à 44 ans, à celle des personnes âgées de 65 ans ou plus. Il en va de même pour la probabilité d'accéder à internet par le biais d'une connexion mobile.

De la même façon, les chances d'être équipé sont plus importantes pour les personnes vivant dans un ménage aisé (plus de 2 900 euros par mois), en comparaison avec celles de personnes vivant dans un ménage modeste (moins de 1 200 euros par mois). Ces chances sont aussi très significativement plus élevées pour les titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur que pour une personne peu ou pas diplômée.

D'autres facteurs concourent, dans une moindre mesure, au fait d'avoir une connexion web à domicile. Les ménages comptant au moins un enfant ont, par exemple, deux fois plus de chances d'être équipés que les ménages sans enfant.

On observe par ailleurs que les déterminants de l'accès au numérique identifiés pour la Basse-Normandie ne diffèrent pas des facteurs jouant dans d'autres parties du territoire (province), dans des proportions la plupart du temps similaires. On pourrait toutefois relever des nuances de second ordre dans le poids relatif de certains facteurs : il semblerait par exemple que l'effet du niveau de revenus soit légèrement plus élevé en province qu'en Basse-Normandie. La taille de l'unité urbaine de résidence semble en revanche jouer un rôle moins marqué en province, ceci pouvant aussi refléter la structure urbaine bas-normande et le fait que la seule unité urbaine y comptant plus de 100 000 habitants soit aussi la capitale régionale.

Méthodologie

Cette analyse évalue le rôle des différents facteurs explicatifs dans le fait de disposer ou non d'une connexion internet à domicile, à l'aide d'un modèle de régression logistique.

Sept variables explicatives sont utilisées. Six caractérisent l'individu : âge (en 4 tranches), diplôme (en 5 niveaux), niveau de revenu (en quatre tranches), état matrimonial (célibataire, marié ou veuf/divorcé), sexe, et fait de vivre ou non dans un ménage comptant au moins un enfant. La septième variable caractérise le territoire (taille de l'unité urbaine). Parmi ces variables explicatives, seul le sexe n'a pas d'effet significatif.

L'analyse "toutes choses égales par ailleurs" d'un de ces facteurs explicatifs n'intègre le contrôle que des autres variables présentes dans le modèle. A titre d'exemple, l'analyse "toutes choses égales par ailleurs" de l'effet du diplôme est donc une analyse contrôlant uniquement les effets de l'âge, du niveau de revenu, du sexe, de l'état matrimonial, de la présence ou non d'un enfant dans le ménage de l'individu, et de la taille de l'unité urbaine dans laquelle il évolue, sur le fait de disposer ou non d'une connexion à domicile.

3 Principaux déterminants de l'accès à internet à domicile

Déterminants	Influence sur le fait d'avoir un accès internet à domicile		
	Influence	Odds-ratio	Significativité
Tranche d'âge			
moins de 25 ans	+++	47,7	***
25 à 44 ans	+++	12,7	***
45 à 64 ans	++	4,5	***
65 ans et plus	Réf	Réf	
Niveau de revenu mensuel			
Moins de 1200 euros	Réf	Réf	
Entre 1200 et 1 888 euros	+	1,8	***
Entre 1888 et 2 912 euros	+	2,6	***
2912 euros ou plus	++	4,3	***
Niveau de diplôme			
Sans diplôme ou CEP	Réf	Réf	
Brevet ou bepc	+	2,6	***
CAP ou BEP	+	1,8	***
Bac ou diplôme équivalent	+	3	***
Bac +2,+3, doctorat	+++	7,8	***
Etat matrimonial			
Célibataire	Réf	Réf	
Marié	+	2,9	***
Veuf, divorcé	+	1,4	*
Composition du ménage			
1 ou plusieurs adultes sans enfant	Réf	Réf	
1 ou plusieurs adultes avec enfant	+	2,3	***
Espace de résidence			
Rural	Réf	Réf	
Unité urbaine de 2 000 à 19 999 habitants	+	1,4	**
Unité urbaine de 20 000 à 99 999 habitants	+	1,4	*
Unité urbaine de 100 000 habitants ou plus	+	1,8	***

Influence : (***) significative au seuil de 0,1%, (**) significative au seuil de 1%, (*) significative au seuil de 5%, (n.s) non significative au seuil de 5%

Note : Les effets de chaque facteur explicatif sur le fait d'avoir ou non une connexion à domicile sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée "Réf". Plus l'odds-ratio correspondant est élevé, plus l'influence de ce facteur est importante (par rapport à la situation de référence).

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire

Source : Enquête TIC 2013, échantillon bas-normand

Les compétences web élémentaires sont largement intégrées par les internautes bas-normands. Ainsi 93 % d'entre-eux se déclarent capables d'utiliser un moteur de recherche, et 82 % savent envoyer des emails avec pièce jointe. Protéger ses données personnelles est une compétence que moins d'un internaute sur

deux déclare posséder en Basse-Normandie (47 %), seul un sur dix se déclarant capable de créer une page web. On peut à cet égard renvoyer au dernier rapport d'étude du Conseil National du Numérique, qui pointe les enjeux de la montée en compétence des utilisateurs. Plus les utilisateurs possèdent de compétences,

plus leurs usages d'internet sont diversifiés et plus leurs chances de devenir producteurs de richesse sur internet s'accroissent. Les questions d'accès à internet s'estompent tandis que grandissent les disparités d'usages liées au niveau de compétence des utilisateurs.

4 Les usages d'internet (en %)

	Province	Basse-Normandie
<i>au cours des 3 derniers mois</i>		
Envoyer et recevoir des emails	89	90
Rechercher des informations sur des biens et services	81	77
Accéder à son compte bancaire	68	65
Consulter wikipédia	61	57
Organiser des vacances	50	48
Créer un profil ou poster des messages sur les réseaux sociaux	45	47
Vendre des biens ou services	40	47
Lire des journaux ou des magazines	48	41
Rechercher un emploi	20	21
Suivre des cours en ligne	7	6

au cours des 12 derniers mois

	Province	Basse-Normandie
Site internet du service des impôts ou du trésor	41	40
Site internet des organismes de sécurité sociale	38	38
Site internet des agences de Pôle Emploi	16	18

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire, et connectées au moins une fois à Internet au cours des derniers mois

Source : Enquête TIC 2013 (échantillons national et bas-normand)

5 Compétences des personnes ayant déjà utilisé internet (en %)

Compétences en informatique et en internet	Province	Basse-Normandie
Utiliser un moteur de recherche	94	93
Envoyer des emails avec des fichiers joints	82	82
Téléphoner par internet via skype	45	44
Poster des messages dans un forum de discussion	34	36
Mettre en ligne des textes, jeux, photos	33	34
Modifier les règles de sécurité du navigateur internet	27	26
Utiliser des réseaux peer to peer	13	13
Créer une page web	11	9
Protéger ses données personnelles	50	47
Protéger son ordinateur des virus	55	52

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire ayant déjà utilisé internet

Source : Enquête TIC 2013 (échantillons national et bas-normand)

Définitions

- **Internaute** : personne ayant utilisé internet au cours des trois derniers mois.

- **Haut débit** : dans l'enquête TIC 2013, sont considérées comme bénéficiant d'une connexion haut-débit les personnes ayant déclaré bénéficier d'une connexion haut débit au réseau fixe (par ADSL, par le câble, la fibre optique, par Wifi ou Wimax) ou au réseau mobile (par clé 3G ou clé USB).

- **Communes rurales** : dans le cadre de cette étude, le terme de ruralité est employé au sens du découpage en unités urbaines. Les communes situées en dehors d'une unité urbaine sont considérées comme rurales.

- **Revenu** : revenu mensuel net du ménage avant impôt (incluant salaires, pensions, minima sociaux, allocations chômage, prestations familiales...).

- **Province** : métropole hors Ile-de-France.

Source

Les données présentées sont issues de l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) de mai 2013 réalisée en France métropolitaine. Cette enquête existe depuis 2007. Une extension régionale de cette enquête a été réalisée en 2013 en Basse-Normandie, les réponses étant collectées par internet et par courrier. Cette extension a été réalisée pour répondre à la demande des partenaires de la Gouvernance du numérique en Basse-Normandie. Les résultats régionaux portent au final sur 3 670 répondants en Basse-Normandie. Hors extension, l'enquête nationale porte sur 10 500 répondants.

Contexte

L'Etat et les collectivités, partenaires de la Gouvernance du Numérique en Basse-Normandie (Conseil régional de Basse-Normandie, Conseils généraux des départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche - représenté par le syndicat mixte Manche Numérique -, communauté d'agglomération de Caen la Mer) ont sollicité l'INSEE dans le cadre d'un partenariat, afin de réaliser une première série d'observations sur l'usage du numérique par les ménages bas-normands.

Cette observation s'inscrit dans un cadre stratégique partagé par les acteurs de la Gouvernance et formalisé dans le document officiel SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique). Les partenaires ont décliné dans trois grands axes : infrastructures, usages, formation, les projets à porter sur le territoire régional. L'observatoire du numérique mis en place en 2013 est l'outil de cette stratégie pour permettre :

- d'identifier et de mesurer dans le temps les évolutions des usages des TIC,
- de comparer ces dynamiques bas-normandes aux échelles nationale et européenne.

A l'heure où le numérique est omniprésent dans les vies quotidiennes et où il est devenu un puissant vecteur d'intégration sociale, il était important pour les acteurs publics de comprendre comment les bas-normands s'emparent du numérique : qui sont ces bas-normands internautes ou non internautes, quelles activités mènent-ils sur le web, usages en mobilité ou non, quelles compétences développent-ils, comment se forment-ils au numérique ... ? Au-delà de se comparer aux autres régions, l'enjeu est de pouvoir saisir cette réalité du numérique au quotidien en Basse-Normandie, pour mieux accompagner chacun à être citoyen, acteur d'une société connectée.

Insee Basse-Normandie

5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :

Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN en cours
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- "Pour une nouvelle politique d'inclusion", Rapport 2013 du Conseil National du Numérique
- Gombault (Vincent), "L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile", Insee première n°1452, juin 2013
- Gombault (Vincent), Reif (Xavier), "En 2012, plus d'une personne sur deux a déjà acheté sur internet", Insee Première n°1453, juin 2013

